



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

Siège Social : 18, Rue Joseph Anoma - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tel: (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Fax : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org
Site Internet : www.brvm.org

Antennes

BENIN Tel : 229 312126 BURKINA FASO Tel : 226 308773 COTE D'IVOIRE Tel : 225 20326685 GUINEE BISSAU Tel : 225 20326686 MALI Tel : 223 232354 NIGER Tel : 227 736692 SENEGAL Tel : 221 8211518 TOGO Tel : 228 212305

AVIS N° 070 - 2015 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DE COTE D'IVOIRE

Emprunts obligataires

"TPCI 3% 2014-2024" et "TPCI 5,85% 2014-2021"

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation des **Emprunts "TPCI 3% 2014-2024" et "TPCI 5,85% 2014-2021"** admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **mardi 9 juin 2015**.

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (ci-après le « Trésor Public ») représentant l'émetteur, est une administration financière publique chargée dans le domaine du Trésor, de nombreuses missions notamment de collecter l'épargne publique.

Par arrêté N°238/MPMEF/DGTCP/DDP du 10 novembre 2014, le Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances a autorisé, l'émission par le Trésor Public de Côte d'Ivoire sur le Marché Financier Régional, d'obligations à taux fixe portant sur un montant indicatif de 160 milliards de FCFA, à deux (2) tranches A et B de 80 milliards de FCFA chacune.

A l'issue de cette opération, un montant total de **274 838 770 000 FCFA** a été levé sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, dont 99 923 950 000 FCFA pour la tranche A et 174 914 820 000 FCFA pour la tranche B.

La tranche A - TPCI 3% 2014-2024 - dénommée "Tranche de Conversion" est destinée à l'apurement des arriérés de paiements de l'Etat de Côte d'Ivoire vis-à-vis des banques et des compagnies d'assurance, au moyen de leur conversion en obligations. La tranche B - TPCI 5,85% 2014-2021 - dénommée "Tranche de Mobilisation", est réservée à la levée de ressources en liquide, en vue du financement des investissements prévus au budget de l'Etat de Côte d'Ivoire au titre de l'année 2014.

La diffusion dans le public des **9 992 395 obligations "TPCI 3% 2014-2024"** et **17 491 482 obligations "TPCI 5,85% 2014-2021"**, au prix de 10 000 FCFA par obligation, a eu lieu du 17 novembre au 16 décembre 2014 avec comme date de jouissance le **19 décembre 2014**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation de ces emprunts obligataires est la **procédure ordinaire**. Ainsi, le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente avec un cours de référence fixé à **10 000 FCFA pour chacune des deux tranches**.

Les symboles adoptés pour les transactions sur les titres sont "TPCI.017" pour l'emprunt "TPCI 3% 2014-2024" et "TPCI.018" pour l'emprunt "TPCI 5,85% 2014-2021".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) SOGEBOURSE est responsable de l'introduction en bourse des emprunts obligataires "TPCI 3% 2014-2024" et "TPCI 5,85% 2014-2021".

Les investisseurs qui désirent consulter la Note d'Information ou obtenir plus d'informations sur ces emprunts obligataires, sont priés de communiquer avec la SGI SOGEBOURSE : Abidjan Plateau, 01 BP 1355 Abidjan 01, Tél : (225) 20 20 12 65, Fax : (225) 20 20 14 89 ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter le siège de la BRVM, les Antennes Nationales de Bourse ou les différentes SGI installées dans les pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 20 mai 2015.

Pour le Directeur Général,
Le Directeur des Etudes, de la Stratégie et
du Développement du Marché, Chargé de
l'Intérim,

Birahim DIOUF

